



## **ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS**

Compte rendu de la réunion  
- 6 décembre 2012 -

### **ATELIER 2 : Société : Éducation, lien social et citoyenneté (2<sup>ème</sup> session)**

L'atelier se déroule dans les locaux  
de la Maison des Associations à Riom  
12 participants

Pascal Fauchoux, Président de Riom Communauté, ouvre la séance en rappelant que la Communauté de Communes s'engage dans la deuxième phase de son Projet de Territoire : l'élaboration de son programme d'action.

Il annonce les thématiques sur lesquelles porte cette deuxième session de l'atelier « **Société** » :

- Éducation
- Lien social et citoyenneté

Eric Filiol rappelle la démarche engagée par Riom Communauté et précise que les participants sont invités à élaborer le programme d'actions et donc à formuler des propositions concrètes. Adoptées par consensus, elles seront ensuite étudiées par les élus et les services qui en valideront la faisabilité technique, légale et financière.

Le projet de territoire est construit autour de 6 thématiques ; l'élaboration du programme d'action se fera donc au travers de 6 ateliers. Pour chacun des ateliers, le partage du diagnostic a révélé des enjeux, qui doivent maintenant être confrontés à la stratégie transversale du projet de territoire. Celle-ci est constituée de 9 axes transversaux soulignant les constantes identifiées sur les 6 thématiques :

- **Approfondir la connaissance des territoires**
- **Donner au territoire une identité connue et reconnue**
- **Coordonner les politiques conduites**
- **Travailler avec tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance**
- **Penser global, pour mieux préparer l'avenir**
- **Faire le choix de la modernité**
- **Dynamiser le centre urbain**
- **Opter pour un développement équilibré du territoire**
- **Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous**

L'animateur de la réunion propose ensuite aux participants de réagir sur le compte rendu de la première session de l'Atelier « Société ».

Le compte-rendu est validé par les participants, sans commentaire.

# Les propositions

## Éducation

### Approfondir la connaissance des territoires

1. Analyser les besoins des jeunes du territoire en matière d'éducation primaire, secondaire et supérieure.

### Donner au territoire une identité connue et reconnue

2. Affirmer la volonté de Riom Communauté de développer son offre de formation supérieure au sein des grandes instances incluant le territoire (Grand Clermont, Territoire métropolitain, Conseil Général, Conseil Régional) et faire connaître les atouts du territoire, notamment dans le domaine du bâtiment (Lycée Pierre-Joël Bonté).

**Remarque :** *l'objectif de cette démarche est de contribuer à l'identification de Riom Communauté comme un territoire d'accueil potentiel en cas de création de nouvelles filières au niveau départemental ou régional.*

3. Contribuer à l'identification de Riom Communauté comme un éco-territoire innovant, par le développement d'une filière « habitat durable » complète : création d'un éco-quartier, implantation d'entreprises dans ce domaine, développement de filières de formation spécifiques (initiale et continue) capitalisant sur l'existence du Lycée Pierre-Joël Bonté.

### Coordonner les politiques conduites

4. Anticiper et répondre de façon commune à la réforme de l'enseignement primaire (temps de travail) en organisant la mutualisation de certaines activités, ou des intervenants, afin de pouvoir proposer des activités plus riches et plus homogènes sur tout le territoire, pendant le temps périscolaire.

**Remarque :** *les membres de l'atelier soulignent que les activités mutualisées pourraient concerner l'enseignement artistique et la découverte des métiers en partenariat avec les lycées professionnels du territoire.*

5. Faciliter l'installation des étudiants et des jeunes actifs sur le territoire intercommunal, en proposant des logements adaptés à proximité de la gare - et positionner ainsi Riom Communauté comme un territoire d'accueil pour les étudiants.

### Faire le choix de la modernité

6. En partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, profiter des structures pédagogiques présentes sur le site du Lycée Pierre-Joël Bonté pour en faire un lieu de formations professionnelles sur les nouvelles techniques de l'Habitat (enduit écologique, pose de chaudière à bois, pompe à chaleur, puits canadien, etc.).

### Dynamiser le centre urbain

7. Travailler avec les Universités clermontoises pour développer, autant que faire se peut, les travaux pratiques sur le territoire intercommunal afin de présenter Riom Communauté aux étudiants.

**Remarque :** *l'atelier souligne que Riom Communauté peut être un territoire d'accueil naturel pour les étudiants en Histoire, Histoire de l'art et Guides Conférencier.*

## Lien social, mixité sociale et citoyenneté

### Donner au territoire une identité connue et reconnue

8. Développer le sentiment d'identification des jeunes à leur territoire en créant un pôle jeunesse attractif et bien identifié, qui rassemblerait en un lieu unique tous les acteurs de la jeunesse (de l'animation, à l'accompagnement et à l'orientation).

**Remarque :** le quartier de la gare pourrait constituer un lieu intéressant pour ce projet, car c'est un lieu de mobilité, qui compte déjà des équipements et qui semble bénéficier d'une image positive auprès des jeunes.

Le site de l'ancienne minoterie est également cité par les participants.

9. Développer des espaces de rencontres informels, ouverts (city-stade, skate-park, etc.).
10. Communiquer spécifiquement auprès des jeunes actifs sur les atouts du territoire : dimension à taille humaine, loyers peu élevés, des activités, proximité de Clermont Ferrand, etc.
11. Envisager l'organisation d'une Semaine du Développement Durable intercommunale.

**Remarque :** un certain nombre d'événements pourraient être organisés de façon mutualisée, afin de soulager les communes de petite taille (exposition itinérantes, repas bio et local commun dans toutes les écoles du territoire, etc.).

12. Développer la connaissance du fonctionnement des institutions communales et communautaires en communiquant plus largement sur le fonctionnement de ces institutions et en proposant aux écoles d'assister à un conseil communautaire « pédagogique ».
13. Rendre plus transparent le travail réalisé dans les différentes commissions, afin d'inciter les habitants à suivre les travaux des conseils communautaires et municipaux.

**Remarque :** les membres de l'atelier dressent le constat suivant : très peu de personnes sont présentes aux conseils communautaires ou municipaux et bien souvent cela peut s'expliquer par la forme et le fond de ces réunions.

### Coordonner les politiques conduites

14. Développer, de façon coordonnée, un dispositif de « conditionnalité des aides aux associations » plus homogène, notamment pour les éco-manifestations, (subventions annuelles et subventions pour des événements spécifiques), afin de renforcer la citoyenneté des associations.

**Remarque :** il est précisé que la conditionnalité peut également prendre la forme de participation collective apportée à des projets communautaires, par les membres des associations.

15. Favoriser l'engagement citoyen des jeunes par la création « d'éco-écoles » dans les établissements scolaires du territoire.

**Remarque :** les « éco-écoles » – en proposant aux jeunes de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet éco-responsable à leur échelle – permettent l'implication des jeunes dans leur établissement.

16. Développer le lien social autour de fêtes identifiées comme « communautaires » et communiquer de façon commune sur ces événements.

**Remarque :** les membres de l'atelier précisent que ces fêtes peuvent, soit être créées ; soit s'appuyer sur des événements déjà existants.

## Travailler avec tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance

17. Travailler avec tous les acteurs du territoire (élus, professionnels, jeunes, parents, etc.) pour développer de façon participative un projet innovant qui pourrait entrer dans le cadre de l'appel à projet de la politique jeunesse de la Région.
18. Favoriser l'apprentissage de la participation citoyenne en favorisant l'implication des habitants dans les commissions de mise en œuvre de projets concrets – notamment pour les actions issues du Projet de Territoire.
19. Favoriser l'engagement citoyen des habitants du territoire en valorisant les projets auxquels ils ont participé, par le développement d'une signalétique spécifique.
20. Développer des outils ludiques, originaux et festifs pour faciliter la participation active des citoyens (travail sous forme d'improvisation théâtrale, réunions publique thématiques et conviviales, ateliers participatifs, etc.).
21. Favoriser l'engagement citoyen des habitants du territoire en développant la démarche « conseil de quartier » sur l'ensemble du territoire.

## Faire le choix de la modernité

22. Créer un service intercommunal d'accompagnement des jeunes dans l'élaboration de leurs projets citoyens (accompagnement technique, recherche de financement, prêt de locaux, etc.).
23. Envisager la création d'un conseil communautaire de la jeunesse dans lequel seraient représentés tous les établissements scolaires de Riom Communauté.

**Remarque :** ce conseil pourrait être consulté dans les différents projets en lien avec la jeunesse et les membres pourraient également porter et organiser un certain nombre d'animations.

## Dynamiser le centre urbain

24. Favoriser la création d'un café citoyen communautaire qui soit à la fois un lieu générateur de lien social pour les jeunes et les familles et un lieu de rencontres et d'interfaces entre les élus et les citoyens.

**Remarque :** les membres de l'atelier prennent comme exemple le café jeu organisé par l'ARJ organise.

## Opter pour un développement équilibré du territoire

25. En partenariat avec le cinéma du centre-ville de Riom, développer un dispositif de cinéma itinérant, qui pourrait s'installer dans les communes périphériques durant l'été.
26. Faciliter le transport des jeunes des petites communes qui souhaitent se rendre à Riom en soirées.

Eric Filiol clôt alors la séance de travail – et la série d'atelier d'élaboration du Projet de Territoire - en remerciant les participants de leur travail sur l'ensemble des sessions.